

Co-Psy et DCIO: Info rapide N° 18 Juin 2016

Les engagements pris doivent être tenus !



Alors que l'année a déjà été riche en tensions et rebondissements tant sur le plan social que pour l'avenir de notre métier, l'inquiétude et la vigilance sont encore aujourd'hui à l'ordre du jour.

27 Juin 2016

Du côté du corps unique, après 5 semaines de tergiversations et l'annulation de deux GT, les tensions sont encore vives sur la rédaction de l'article « missions » du décret et sur le cadrage de l'année de formation.

-Vigilance et détermination

Le 21 Juin, le MEN nous a communiqué un projet de rédaction de l'article concernant les missions des psychologues de l'EN. S'agissant de notre spécialité, la rédaction n'avait rien à voir avec ce qui avait été acté dans le référentiel d'activités et ne comportait pas une seule fois le mot « psychologie ».

-Colloque Psy FSU

Pour la FSU il est inacceptable que sous couvert d'écritures réglementaires, on évacue de nos missions tout ce qui en fait l'essentiel et constitue notre cœur de métier depuis 1991 ! La FSU est intervenue ainsi que les secrétaires généraux du SNES et du SNUIPP pour exiger que les conclusions de deux ans et demi de travail soient bien reprises.

-Actions: Le 30 Juin, se tenir prêt !

Du côté des CIO, nos collègues de Créteil sont dans l'action le 27 Juin, pour protester contre l'annonce du désengagement du conseil départemental du 93 ce qui reviendrait à supprimer un CIO sur deux



Du côté du SPRO, suite à nos interventions en direction du cabinet de la ministre le rectorat de Rennes a fait disparaître de la lettre de mission des DCIO pour les PSAD, leur passage sous l'autorité fonctionnelle de la Région. Mais, le rectorat continue à développer une interprétation très tendancieuse des textes législatifs et réglementaires, qu'il faut continuer à dénoncer..

Enfin, suite à l'audience au sénat sur l'orientation, il semble que la proposition de transférer les CIO aux régions revienne encore dans le rapport de ces sénateurs !

Décidément, l'orientation est au cœur d'enjeux exacerbés !

Le SNES-FSU ne laissera pas remettre en cause les engagements pris et les textes patiemment élaborés ! Gageons que nos interventions feront effectivement progresser les textes qui doivent nous être soumis pour le 30 Juin. **Toutefois, si les blocages persistent, le SNES FSU appellera tous les collègues qui le pourront à se rassembler jeudi 30 Juin, jour, du GT pour faire prendre en compte nos demandes dans le décret statutaire et dans la maquette de l'année de formation.**



Vigilance et détermination !

.Depuis plusieurs semaines, alors que les discussions avec le MEN arrivent à leur fin, il n'a toujours pas été possible d'obtenir le projet de décret statutaire qui devait pourtant nous être soumis il y a deux mois !. Les reports successifs seraient dus au refus de certains services du MEN d'accepter que les missions des CO-Psy soient effectivement des missions de psychologue !

La rédaction de l'article 3 proposée le 21 Juin, non seulement est en deçà de notre activité réelle auprès des élèves et des familles, mais ne contient même pas les références à « l'aide à l'adaptation », « l'observation continue et la contribution à la réussite scolaire » qui figurent dans nos textes statutaires depuis 1972 ! La rédaction proposée produit un clivage schizophrénique entre la

partie commune des activités des psychologues de l'EN, et des fonctions des CO-Psy, uniquement basées sur l'information, les procédures, le volet orientation du projet d'établissement et le SPRO ! En quoi faudrait-il être psychologue pour assurer des missions qui ne reflètent même pas le quotidien des collègues ?

La FSU s'est clairement opposée à ce projet de rédaction qui ne peut rester en l'état et doit reprendre ce qui figure dans le référentiel d'activités conformément aux engagements du cabinet de la Ministre.



Le projet de formation

Alors que lors du GT 14, il avait été admis que les stagiaires seraient nommés dans les centres de formation, le document soumis aux organisations syndicales prévoit désormais de les nommer **en responsabilité** dans les CIO et les Ecoles supports de RASED. Contrairement au SGEN, la FSU considère que les conséquences d'une telle décision seraient néfastes tant pour les collègues que pour les services. Pourquoi ?

Du point de vue des stagiaires, Il n'est pas acceptable que les stagiaires servent à combler les emplois vacants au lieu de bénéficier de leur temps de formation. Au train où les fermetures de CIO sont annoncées, la nomination des stagiaires sur des CIO pérennes risque de s'avérer très compliqué pour les rectorats ! De plus, comment peut-on raisonnablement penser que l'articulation entre ESPE, centre de formation et CIO, se fera facilement, si les stagiaires doivent assurer leur service dans les établissements et au CIO deux jours par semaine. C'est mal connaître les exigences de souplesse du métier et mettre d'emblée ces collègues dans l'impossibilité d'assurer l'ensemble de leurs missions si des réunions importantes ou des actions se déroulent en dehors de ces deux jours. De plus, une telle disposition ne permettrait pas que des stagiaires puissent choisir un CIO plus proche de leur domicile, dans une autre académie que celle du centre de formation.

Du point de vue du CIO, si les stagiaires assurent 12H sur les 27H30 d'un service complet, qui fera le reste ? Les rectorats qui sont si réticents à compenser les rompus de temps partiels nommeront-ils les collègues contractuels sur les compléments indispensables ? C'est la situation des équipes et l'emploi des contractuels qui en seront affectés. Contrairement à ce qui est avancé par d'autres, la fonction de tuteur sera beaucoup plus lourde si les collègues sont en responsabilité et non en pratique accompagnée sur le même secteur que leur tuteur. Cela multipliera les visites et les interventions auprès des équipes de direction et d'établissement du stagiaire.

Du point de vue des établissements choisis, pour y faire intervenir un stagiaire, en raison de leur taille ou de leur proximité géographique, ce sera une rotation permanente assurée, au détriment du suivi des élèves, des familles, et du travail avec les équipes enseignantes et pluri professionnelles.

Restons mobilisés !

Du point de vue des mutations, la nomination de stagiaires en responsabilité bloquera des postes dans toutes les grandes villes où existent les centres de formation. Il faudrait en effet réserver des « berceaux » pour les futurs stagiaires chaque année, ce qui soustraira des postes au mouvement.

C'est pourquoi la FSU demande une nomination dans les centres de formation, la réalisation du stage en surnombre dans un CIO comme c'est le cas aujourd'hui pour les stagiaires CO-Psy, et la détermination d'un volume de stage en heures et non en jours afin de permettre davantage de souplesse pour la coordination entre l'ESPE, le centre de formation spécialisé et le lieu de stage.

***4ème colloque des PSY de la FSU******Figures de l'Autre et construction du sujet***

Si l'on en juge par les 170 collègues présents et de tous ceux qui n'ont pu malheureusement trouver de places, le thème correspondait à de véritables questions de métier pour les psychologues.

La transformation profonde des rapports à autrui, liée aux dérives de notre société de plus en plus libérale, produit des effets néfastes pour le développement psychologique des sujets et pour la construction de leur identité et de leurs rapports sociaux. Que ce soit dans le secteur de la protection de la jeunesse, à Pôle emploi, dans l'Education nationale, à la lumière des interventions des chercheurs, chacun a pu donner des exemples de sa pratique et prendre la mesure des convergences de nos préoccupations de psychologue. Des pistes de travail ont été évoquées, portant sur la réinscription des sujets dans leur histoire, la mise en récit de ce qui leur arrive, la réhabilitation de la parole, celle de l'autre mais aussi la sienne propre. Autant de questions à creuser et à débattre de retour dans son lieu de travail afin de nourrir les échanges collectifs sur le métier dont nous manquons tellement..

Un montage du colloque sera disponible prochainement sur le site du SNES FSU

Action : Le 30 Juin, se tenir prêt !

Lors de la réunion syndicale du jeudi soir qui a réuni plus d'une centaine de collègues psychologues scolaires, CO-Psy et DCIO, il a été décidé d'adresser un appel à la ministre afin que soient respectés les engagements et le dialogue social.



Suite à nos interventions auprès du cabinet et de la Ministre elle-même, nous espérons une évolution favorable des textes. Mais si tel n'était pas le cas, nous invitons tous les collègues qui le pourront à se rassembler jeudi 30 Juin au MEN afin d'appuyer nos revendications.

Nous enverrons un message dans les CIO dès que les informations nous seront parvenues.

Rappel : N'oubliez pas de signer la pétition pour une équité entre les indemnités des psychologues exerçant dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré !!

<http://petitions.snes.edu/?petition=34>